

COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière du Mardi 16 octobre 2018

P.V. n°11

Président : M. Pierre GUIBERT

Vice-Président Délégué : William PONT

Secrétaire Général : André VITIELLO

Présents : Mme Cathy DARDON – MM. Gérard BORGONI – Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA - Mourath NDAW – Jean PAOLINI - Jean Paul RUIZ - André SASSELLI - José VIVERO

Excusés : Mme Valérie TOMASSONE – MM Michel BRUNET – Antoine MANCINO – Jean Paul PERON - Jean RENZULLI

Assistent à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat) - M. Guy BOLARD (Président de la C. de Discipline)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier

- Informations

CORRESPONDANCE

• LIGUE MEDITERRANEE

- Séminaire sur la réforme des championnats de Jeunes. Noté.

- Une réunion de la Commission du Statut de l'Arbitrage aura lieu le jeudi 08 novembre 2018. MM Patrick FAUTRAD et André VITIELLO seront présents.

- Le 31 octobre 2018 aura lieu une réunion de travail entre le CTR DAP et la CTD DAP. Noté.

- Une convocation pour une formation au BEAUSSET du 22 au 26.10.18 a été envoyée aux participants par l'IR2F.

- Adressant la nouvelle version du GUIDE DES FORMATIONS d'IR2F. Noté

• CLUBS :

- **CARQUEIRANNE LA CRAU :** Adressant un courrier suite au tirage au sort de la Coupe du Var Féminines Séniors à 8. Le Comité de Direction prend la décision de procéder à un nouveau tirage au sort le mardi 23 octobre 2018 à 18h30 au siège du District.

• DIVERS :

- **CLUB EGALITE DU VAR :** Compte-rendu du dernier atelier qui s'est déroulé en septembre dernier et informant que le prochain atelier aura lieu le 07 novembre 2018. Noté.

- **SPORT ADAPTE 83** : Demandant une entrevue afin de présenter un projet mettant en place un Pôle d'Excellence Régional et de Formation (PERF) Football en région PACA. La réunion aura lieu le vendredi 30 octobre à 17h30 au siège du District du Var.

- **DIRECTION DE LA CULTURE DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE DU VAR** : Clôture des inscriptions pour le Pass Sport Découverte de la Toussaint 2018. Noté

- **MAIRIE DE TOULON** : Problème du service des sports pour planifier les manifestations du week-end suite aux nombreuses modifications apportées aux championnats. Noté.

- **MAIRIE DE LA LONDE** : Informant du prêt du terrain de Beach Soccer de la plage de Miramar pour le 20 octobre. Le C. de Direction remercie la Mairie.

- **MAIRIE DE CARQUEIRANNE** : Invitation à l'attention du Président du District pour l'inauguration des nouveaux mâts d'éclairage du stade RIQUIER.

INFORMATIONS

- **L'Assemblée Générale d'Hiver** aura lieu le **01 décembre 2018** au siège du District.

- **Le District du Var sera fermé exceptionnellement le vendredi 02 novembre 2018.**

- Réception de M. Guy BOLARD, nouveau Président de la C. de Discipline. Le Comité de Direction lui souhaite la bienvenue.

- Réception d'une délégation de la C.D.A.

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Prochaine réunion de bureau

Le Mardi 23 octobre 2018

Le Président: Pierre GUIBERT

Le Vice-Président Délégué : William PONT

La Secrétaire Général : André VITIELLO